

## **Projet Sciences de la nature, sciences humaines et sociales et savoirs "profanes" co-construisent des connaissances pour le développement durable (3SCED)**

### **Résumé:**

La mutation de l'agriculture vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement correspond à une attente des consommateurs, des citoyens, des politiques, ainsi que des mondes agricole et scientifique. Cette écologisation est devenue une norme-objectif largement acceptée. La mise en œuvre de cette transition se confronte cependant à des verrous que les démarches traditionnelles, *i.e.* descendantes, de production de savoirs et de transmission ne réussiront pas à lever, à elles seules. Face aux enjeux, 3SCED propose une approche mettant à contribution l'ensemble des savoirs, académiques, comme 'profanes' à la construction d'un projet aboutissant à des changements significatifs car mobilisant de larges collectifs et sur de larges surfaces. Implicitement cela invite à une refondation des relations entre sciences et société. En nous appuyant sur deux formes de forums hybrides, la cellule Sociotechnique de l'Université de Strasbourg et sur le Comité Local de suivi de l'INAR-Colmar (initié en 2003), nous avons tenté de définir les règles présidant à une mobilisation effective et durable d'acteurs, à l'appropriation collective d'enjeux en lien avec l'environnement, et à la mise en œuvre d'un travail collectif amenant une réelle impulsion de changement.

Nous avons pu améliorer le mode de travail au sein de tels forums ou groupes. La conduite sous une forme de recherche-action a permis de changer, d'élargir la thématique initiale et réellement d'embrasser un questionnement au niveau de tout un territoire viticole. Le projet repère, en s'appuyant sur les dissensus forts entre acteurs des groupes a ainsi fait émerger une vraie co-construction d'actions et de projets au sein desquels tous les savoirs sont reconnus. Chaque réunion, étape, questionnement a été posé et analysé au grain des sciences de l'éducation et de la formation, de l'épistémologie et de l'histoire des sciences, de l'anthropologie ainsi que de la biologie. Cette approche complexe a montré que, plus que les savoirs, ce sont bien les modes de production et leur légitimation qui sont une clef qui peut fédérer tous les acteurs. Cette démarche, ainsi cadrée, renforce la légitimité de tous les acteurs. Elle a permis de produire une matière-connaissance commune, une envie commune, une mobilisation effective et une vraie capacité à 'décider en situation d'incertitude'. Cette dynamique s'est concrétisée par la construction de deux projets jumeaux- l'un étant une prolongation de la démarche repère (Zinnle, métaprogramme financé par l'INRA 2014-2016), et l'autre, une application sur le terrain avec une mobilisation de vigneron pour un changement qui a commencé le 1 janvier 2014, sur plus de 40 hectares. Alors que nous avons débuté par une évaluation technologique interactive en 2001, et un concept de comité de suivi, nous sommes arrivés à une recherche-action confortée et jusqu'à une mobilisation collective pour l'agroécologie. C'est bien l'appel d'offre REPERE qui nous a offert la légitimité et un espace-temps de pensée pour progresser, identifier des pistes à travailler, et engager sur le terrain une suite, avec un 'label REPERE' que les vigneron, les associations et les partenaires académiques se sont approprié.

**3SCED a impliqué l'Association des vignerons d'Alsace, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alsace Nature, l'Université de Strasbourg et l'INRA de Colmar**

## I. Le rôle des acteurs du projet REPÈRE

### I.1. Rôle des associations

L'Association des Viticulteurs d'Alsace, Alsace Nature et la Chambre des Consommateurs d'Alsace étaient déjà impliquées dans le Comité Local de Suivi depuis 2003. L'idée d'un projet portant sur l'impact environnemental de la viticulture, de la valeur des savoirs vignerons pour se saisir des enjeux et construire une réponse face à l'enjeu d'Ecophyto 2018, était donc mûre. De par son fonctionnement, ses réussites et ses douleurs, le CLS avait à la fois l'envie, l'énergie et une méthode pour aller de l'avant. Cependant, cela impliquait de sortir du cadre restreint de l'« essai de porte-greffe OGM /de la maladie du court noué » et des 40 ares de parcelle expérimentale sur lesquels il avait porté. Se voyaient ainsi questionnés le cadre à donner à ce nouveau projet et la légitimité du groupe à s'emparer d'une question de plus grande ampleur. Notre parcours de dix années avait montré que la recherche-action que nous avons construite produisait des questionnements consolidés, car diversifiés et enrichis de savoirs autres qu'académiques, produisait un partage — certes codifié — des savoirs, ainsi que des projets de recherche innovants et reconnus par les instances d'évaluation académique, et débouchait même sur des écritures collectives publiées dans des revues de haute tenue scientifique.

Malgré ces précieux acquis, l'émergence de ce nouveau projet questionnait les capacités du groupe, sa méthode de travail, les interrogations scientifiques peut-être trop larges qu'il impliquait, ses possibilités de maîtrise d'un territoire trop vaste pour lui avec ses 15000 hectares et bien évidemment, le positionnement de l'INRA qui avait débuté sur le sujet en 2001 par une évaluation technologique interactive. Bref, nous étions confrontés à une importante prise de risque pour l'ensemble du CLS. Néanmoins, la réflexion et la construction collective étaient quasi finalisées en 2010 — année de destruction totale de l'essai, de procès et de médiatisation plus consumériste qu'intelligible. Notre première publication collective a également été publiée cette année-là, marquant ainsi notre recherche-action du sceau de la reconnaissance académique. Et finalement l'appel d'offre dans le cadre du programme « Repère » nous a donné tout à la fois un cadre, un apaisement et une légitimité, en interne comme vis-à-vis de l'extérieur, pour relever un nouveau défi. Le rôle des associations a beaucoup changé au cours du projet « Repère », de sorte que chacune d'elles mérite ici une analyse spécifique.

#### I.1.1. L'Association de Vignerons d'Alsace (AVA)

L'AVA est l'association des 4500 vignerons alsaciens. Elle fonctionne avec un Conseil d'administration et une équipe de collaborateurs, qui dessinent la politique de la viticulture alsacienne pour l'ensemble de l'Alsace et la situe par rapport aux autres vignobles français et internationaux. Jusqu'à mi-parcours de notre projet 3SCED, son mode de participation a été du même ordre que depuis 2003 : celui d'un acteur vigilant, avec une critique argumentée, ferme mais très constructive. Aux yeux de cette association, jusqu'à ce moment le projet pouvait sans doute être pris comme « un coup pour voir » sur une question qui divise fortement le monde des viticulteurs alsaciens<sup>1</sup>. En clair, l'AVA n'avait à cette

---

<sup>1</sup> Rappelons que seulement 12% des parcelles sont sous label 'bio' en Alsace, sans que cela progresse depuis 7 ans (cf. Rapport Ecophyto 2018).

**3SCED a impliqué l'Association des vignerons d'Alsace, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alsace Nature, l'Université de Strasbourg et l'INRA de Colmar.**

époque pas de projet lié à Ecophyto 2018, alors que des associations plus petites (Vignes vivantes, par exemple) s'étaient déjà impliquées sur de tels enjeux. La situation politique était donc complexe, et s'est progressivement posée la question de la légitimité de l'AVA dans le cadre d'un tel questionnement.

Parallèlement, une dynamique de projet avait été lancée un an plus tôt à l'instigation de l'AVA, et portée par l'ensemble des 21 syndicats (regroupant chacun en général environ 30 à 100 vigneron sur un même territoire) de l'AVA. Ce projet demandait aux vignerons de construire un plan d'encépagement intégrant les connaissances des anciens (les savoirs vignerons) afin de planter des cépages les plus adaptés aux conditions pédoclimatiques spécifiques à chacun des 21 syndicats. L'histoire a montré que très peu de syndicats seulement réussissaient à travailler collectivement en dépassant certains désaccords très importants entre vignerons, et en subordonnant des enjeux de compétition économique entre eux à la co-construction d'un projet collectif.

Le directeur de l'AVA et son Président ont alors engagé un changement de posture s'appuyant sur des choix validés en Conseil d'administration et stipulant que : (1) la labellisation de telle ou telle pratique viticole n'était pas une entrée plus légitime qu'une autre ; (2) la valeur des savoirs des vignerons était importante et n'avait jamais été vraiment collectée-explorée ; (3) la méthode de recherche-action développée constituait une dynamique originale à laquelle l'AVA avait déjà participé. Un membre permanent de l'AVA supplémentaire a alors été impliqué dans tous les travaux et toutes les réunions de terrain.

Pour l'équipe d'animation de 3SCED, l'AVA est dès lors devenue co-porteur de ce projet et le label « projet Repère » est entré dans le vocabulaire des vignerons avec une signification claire et adoptée par tous : celle d'un projet de valorisation des savoirs des vignerons, à la fois dans le cadre de la co-construction du projet d'encépagement (projet AVA) et dans celui du projet 3SCED, dans la perspective tracée par Ecophyto 2018. Ainsi, grâce à ces dynamiques croisées, la méthodologie de travail a apporté une plus-value significative aux projets des syndicats, et par ailleurs, le travail sur le choix des cépages s'est inscrit dans une volonté de participer à la baisse des intrants phytosanitaires. Les travaux réalisés avec le Syndicat viticole de Westhalten sont une réussite de la stratégie décrite ci-dessus (travaux détaillés dans une autre section).

### I.1.2. Alsace Nature (AN)

Alsace Nature est une association membre de France Nature Environnement. Cette association est divisée en deux sections, l'une pour le Haut-Rhin et l'autre pour le Bas-Rhin, qui comportent chacune un président et un Conseil d'administration spécifiques. Ce n'est qu'à partir de 2006-2007 que le président d'Alsace Nature Haut-Rhin, Michel Breuzard, s'est impliqué dans le Comité Local de Suivi. Cet engagement critique mais constructif lui a valu plus d'ennuis que de soutiens, et a entraîné sinon un désaccord du moins une incompréhension avec le président d'Alsace Nature Bas-Rhin. Pour le CLS, Michel Breuzard a été, et est toujours, un acteur de valeur — au cours du projet « Repère », un nouveau président d'AN a été élu pour le Haut-Rhin, mais le rôle de M. Breuzard est resté le même, avec une qualité inchangée. En revanche, la rencontre qui a eu lieu avec l'actuel président d'AN Haut-Rhin pour discuter du sujet « Repère » a été totalement vaine. Lors de cette rencontre, Jean Masson a clairement exprimé son avis sur le rôle de cette association, qu'il estime par trop fixiste, arc-boutée qu'elle est dans une posture de protection/opposition, qui constitue, il est vrai, l'un des fondamentaux de

**3SCED a impliqué l'Association des vignerons d'Alsace, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alsace Nature, l'Université de Strasbourg et l'INRA de Colmar.**

la création de ce type d'association. La discussion argumentée par M. Breuzard et Jean Masson avait pour but de montrer l'intérêt d'une diversification des relations d'Alsace Nature avec l'INRA et les vigneron, en allant vers un engagement dans une recherche-action sur le temps long. Bien que le nouveau président d'AN Haut-Rhin n'ait guère changé d'avis, Jean Masson et M. Breuzard ont décidé d'agir. Leur idée a consisté à proposer le montage d'ateliers de travail mêlant membres d'Alsace Nature, citoyens et chercheurs en les mobilisant sur des questions spécifiques traitées selon les méthodes propres à la recherche-action. Un premier atelier avec six membres d'Alsace Nature et J. Masson s'est tenue afin d'imaginer les actions concrètes possibles : cinq heures d'échanges forts, de désaccords aussi, d'envie de travailler ensemble sur un tel projet qui pouvait entraîner une forme de dissidence au sein d'AN, lors d'une réunion qui a eu le mérite de montrer que le projet « Repère » était capable de bousculer certains fondamentaux d'une association en y révélant des obstacles qui, en son sein, s'opposaient au changement d'orientation de l'action. Un travail de fond semble encore nécessaire pour y entraîner un changement de paradigme, mais un tel changement est à la fois possible et souhaitable selon certains des acteurs concernés. Le temps fera peut-être son œuvre... ou un changement de président ? La question de savoir à qui revient la mission de travailler à cette diversification pourrait rester irrésolue très longtemps — à moins que la réponse à cette question ne soit l'un des apports du projet « Repère de deuxième génération » ? Nous y reviendrons plus loin.

### 1.1.3. La Chambre de Consommation d'Alsace (CCA)

La CCA fédère l'action de plus de vingt associations de tous styles liées à des questions de consommation. Certaines sont de longue date vent-debout contre l'INRA, et le demeurent probablement actuellement. La CCA a donc eu à gérer leur critique au moment de son engagement dans le CLS en 2003. Les directeurs-adjoints successifs de la CCA ont été des acteurs plutôt assidus au sein du CLS depuis 2003. Sans avoir eu une action très marquée dans les débats, souvent durs, leur rôle de veilleur a été très utile au collectif. En tant que président du centre colmarien de l'INRA, Jean Masson avait été invité à une présentation du sujet des porte-greffes OGM devant cette association. A cette occasion, il fut placé face à un contradicteur : un sénateur Europe-Ecologie-Les Verts, qui est devenu un allié en cours de séance du fait d'avoir su apprécier l'intérêt de la méthode de travail du groupe plutôt que de rester fixé sur les seuls OGM — ce qui fut un très grand moment !. Néanmoins, à la fois en raison de problèmes de calendrier pour organiser des réunions et de questions liées au budget, l'engagement-motivation de ce partenaire a semblé faiblir à mi-parcours. Courant 2013, Jean Masson s'est donc rendu à un rendez-vous qu'il avait sollicité afin de mettre les choses à plat, et il n'a pu que constater que la motivation initiale avait effectivement disparu. Parmi les causes de cette disparition, a été finalement évoquée celle d'une solution possible en vue de réduire l'impact environnemental de la viticulture : la mise en application d'une viticulture biologique généralisée, comme une sorte de bon sens...vu du côté du consommateur. C'est cela qui a alors alerté Jean Masson : cette référence au point de vue du consommateur ne sous-entendait-elle pas que les savoirs vigneron étaient réduits à une sorte de tabloïd esthétique plutôt que de se voir reconnaître le statut d'une véritable force de proposition ? N'impliquait-elle pas, en outre, que les consommateurs auraient une vision exclusivement « produit » des multiples rapports entre vigne et environnement ?

Il a alors été décidé de fouiller ces questions dans le cadre d'un projet : la CCA mobiliserait ses personnels afin d'organiser une enquête à grande échelle auprès des consommateurs, destinée à

**3SCED a impliqué l'Association des vignerons d'Alsace, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alsace Nature, l'Université de Strasbourg et l'INRA de Colmar.**

préciser leurs attentes dans le domaine de la vigne et du vin, leurs définitions, leurs perceptions de ce qu'est le vin, et l'impact environnemental de la viticulture ; le questionnaire correspondant serait co-construit par la CCA et le groupe « Repère » dans le cadre d'un projet CASDAR (voir plus loin). Cette possible avancée n'est cependant pas si consensuelle qu'il y paraît, car l'AVA comme la CCA risquent d'être déstabilisées par une telle enquête, notamment cette dernière qui en serait touchée dans ses fondamentaux. Par ailleurs, ce type de projet s'inscrit certes dans les mandats de l'interprofession viticole alsacienne, représentée par le Comité Interprofessionnel des Vins d'Alsace (CIVA), mais il n'a jamais été mené de tel projet sous l'angle souhaité — sortir d'une perspective exclusivement consumériste pour aller vers une vision humaniste et scientifique (sciences humaines et sciences agronomiques, en l'occurrence) impliquant certaines valeurs et un traitement approprié de la pluralité de savoirs concernés. Le projet est donc clivant et risque de susciter des désaccords significatifs entre les parties. Mener ces désaccords à constituer autant de leviers pour co-construire une enquête productrice d'informations innovantes nécessite d'identifier le pilote d'un tel projet et de résoudre le délicat problème du niveau d'engagement de la CCA, cette forme rare, sinon unique en France, de méta-association.

## I.2. Rôle des partenaires académiques

### I.2.1. L'Université de Strasbourg (UdS)

Co-déposante du projet 3SCED, l'UdS est représentée ici par Bernard Ancori qui situe son rôle dans un registre de tiers veilleur, plus en accord avec ses disponibilités pour aller sur le terrain, vu sa lourde charge d'enseignement, et gage d'une analyse à la fois distanciée et impliquée, mise au service de la réussite du projet. Sans intervenir directement dans l'action sur le terrain ni dans le management du projet, Bernard Ancori a favorisé l'emploi (par l'intermédiaire de l'AVA) de Yann Poeta, l'un de ses étudiants titulaire d'un master en épistémologie et histoire des sciences et des techniques afin d'apporter le regard de l'épistémologue dans la mise en œuvre de notre projet « Repère ». Le travail accompli par cet étudiant a permis de soulager le collectif dans les tâches ingrates de prise de notes, de rédaction de compte-rendus et de retranscriptions écrites d'entretiens réalisés sur le terrain. Cette collecte des contenus des échanges, leur mise en ordre et leur synthèse se sont avérées extrêmement déterminantes pour la consolidation de notre action, en permettant de développer une analyse à la hauteur de la complexité des registres de pensée de l'équipe d'animation. Néanmoins, la quantité de travail demandée par cet aspect du projet a été largement sous-estimée : il apparaît *a posteriori* qu'il aurait fallu consacrer quasiment 0,5 ETP à cette seule tâche afin de permettre aux porteurs de projet de produire une analyse plus distanciée, mieux référée à la littérature scientifique dans les multiples domaines concernés, et appuyée empiriquement sur la rencontre d'un plus grand nombre d'acteurs.

### I.2.2. L'INRA

L'INRA a certes signé une lettre d'engagement en soutien du projet déposé au Ministère, et conformément à la demande de l'appel d'offre « Repère », mais on ne peut pas dire qu'il s'agissait là d'un choix stratégique de sa part : en réalité, cette démarche a été engagée à l'initiative du Comité Local de Suivi et s'est située dans la continuité de ses travaux dans le domaine de la recherche-action. Le seul porteur INRA impliqué dans le projet 3SCED est Jean Masson. Ce manque d'enthousiasme de l'institution s'explique sans doute par le saccage, en 2010, de l'essai de porte-greffes OGM, ainsi que

**3SCED a impliqué l'Association des vignerons d'Alsace, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alsace Nature, l'Université de Strasbourg et l'INRA de Colmar.**

par les implications judiciaires de ce saccage. En outre, près de dix ans plus tôt — en 2001— l'INRA attendait du groupe qu'il s'attelât au suivi d'une évaluation technologique interactive, alors qu'il avait, chemin faisant, co-construit sa propre méthode de travail et que celle-ci était pour le moins en rupture avec les codes établis. Quelle forme de reconnaissance l'institution accorde-t-elle à ce genre d'engagement et d'action ? Dans l'histoire de l'INRA, la première publication dans une revue de haute tenue scientifique d'un article dont le premier auteur était un collectif<sup>2</sup> a certes apporté une reconnaissance et une légitimité au CLS et à son action, mais tout cela est-il entré dans les usages ? Toujours est-il que dès 2009, le CLS se positionnait dans la construction d'un nouveau projet qui allait devenir 3SCED, dans le sillage de ses actions antérieures mais avec une nouvelle prise de risques, au nom d'une dynamique qui devait à tout prix persister : celle d'une authentique recherche offrant tout le temps nécessaire à cette activité lorsqu'elle est le fait d'un collectif.

Effectivement, le temps a fait son œuvre. Au cours du projet « Repère », le groupe a pu affiner ses méthodes de travail et mieux appréhender la manière d'aborder les questions liées aux savoirs. Pour ce qui nous concerne ici, dans l'objectif de réduire l'impact environnemental de la viticulture, ce projet lui a permis mieux identifier le type d'acteurs qu'il convenait de mobiliser et la nature du produit à attendre de cette mobilisation. Aussi avons-nous soumis un projet s'appuyant sur la synthèse de nos travaux dans le cadre de « Repère », centré sur la méthodologie de travail en groupe et couplé au projet de mobilisation collective pour l'agroécologie présenté par le syndicat de Westhalten dans le cadre d'appel d'offres INRA sur les métaprogrammes (<http://metaprogrammes.inra.fr/>) : le projet ZINNLE (ECOSAVOIRS VIGNERONS ET CO-CONSTRUCTION DU CHANGEMENT EN AGRO-ECOLOGIE), qui a été évalué et financé pour une période de trois ans. ZINNLE est indissociable du projet du syndicat viticole de Westhalten (ECOSAVOIRS VIGNERONS ET CO-CONSTRUCTION DU CHANGEMENT DE PRATIQUES VITICOLES A GRANDE ECHELLE), car tous deux ont vocation à progresser sur le terrain et sur les méthodes de travail en collectif. Lors d'une rencontre fin 2013, le groupe « Repère » a conduit une analyse rétrospective (2001-2013) qui a fait apparaître les étapes de la progression du collectif : de l'évaluation technologique interactive s'intéressant aux clefs d'adoption d'une innovation produite (2001) à une recherche participative (2004), suivie de la co-construction d'une démarche de recherche-action originale (2007), pour aboutir finalement à une mobilisation collective de vignerons (2013). Au delà de l'histoire humaine qui a ainsi été retracée, le groupe se propose de rédiger une deuxième publication collective présentant une version affinée de sa forme de recherche-action, afin de montrer qu'elle est également opérationnelle en ce qui concerne des collectifs de compositions différentes, ainsi que des enjeux et des territoires plus larges que ce qui était le cas en 2003.

L'objet du programme « Repère » était aussi de s'intéresser aux espaces de dialogue entre recherche et société et à des formes innovantes de pilotage de la recherche. En ce sens, 3SCED a rempli son rôle en aboutissant à l'émergence d'un projet légitimé par l'INRA, celui des métaprogrammes. La conception de ces derniers avait été initiée au début des années 2000 par la direction scientifique de l'INRA (O. Legall) dans le but de déboucher sur une politique de soutien à des projets ayant une vision « méta » en les finançant et en leur allouant des postes. Grâce au programme « Repère » et au projet 3SCED qu'il a financé, le groupe a pu amener à maturité un projet s'inscrivant dans cette perspective.

---

<sup>2</sup> *PLOS Biology*, novembre 2010.

## **II. Synthèse des actions spécifiques liées aux savoirs vigneronns et aux acteurs rencontrés**

Nous avons entrepris une série d'entretiens par trois entrées différentes : des personnes-mémoire comme les deux anciens présidents de l'AVA, des vigneronns indépendants, et des collectifs de vigneronns.

### **II.1. Les personnes-mémoire :**

La valeur centrale de ces personnes-mémoire est un engagement majeur dans la perspective d'une stratégie de conduite du collectif des 4500 vigneronns fondée sur une forte présence sur le terrain et impliquant des alliances complexes à nouer et à perpétuellement revisiter afin d'amener ce large collectif à adhérer à un projet d'ensemble pour la viticulture. Cette stratégie se développe dans un contexte faisant pour l'instant peu de place à une co-construction avec les acteurs, dont les pratiques extrêmement diverses répondent à autant de valeurs différentes (qualité du vin, réussite économique et, plutôt en dernier critère, santé de la vigne et de son environnement). Relevant de pratiques parfois sujettes à questionnement, les savoirs vigneronns sont à la fois causes de clivages et ressource pressentie comme riche et mais encore largement méconnue. Comment accéder à ou/et valoriser ces savoirs ? La réponse à ces questions ne dépasse pas pour l'instant le stade de la collecte de données, en gardant à l'esprit le souci de ne pas cliver la filière par le choix des vigneronns interrogés.

### **II.2. Les vigneronns :**

Nombre de nos rencontres ont montré que l'analyse des personnes-mémoire était juste. Parmi les vigneronns, il existe un vrai gisement de savoirs originaux et validés sur le temps long pouvant permettre de réduire les intrants de synthèse, notamment pour le contrôle des maladies de la vigne. Nos visites dans les vignes nous ont convaincus que ces vigneronns avaient patiemment construit une expertise de haut niveau, souvent en rupture avec les pratiques courantes. Ils ont parfois été tournés publiquement en dérision, ouvertement critiqués, marginalisés, et ces situations parfois ont abouti à des conflits avérés avec nombre d'autres vigneronns. Ces parcours de vie les ont rendus très réticents à l'idée de partager leurs savoirs, ce qui est compréhensible. Ils estiment en outre que leurs savoirs ne seront pas reconnus ni mis en œuvre par ceux qui sont leurs opposants de longue date. Les savoirs/pratiques qu'ils ont développés sont très originaux et ont un potentiel significatif. Mais ces savoirs et leurs porteurs sont sources de clivages et de blocages au sein de la filière. Cette conclusion rejoint l'analyse des personnes-mémoire qu'elle vient préciser tout en se révélant peu rassurante quant à l'espoir d'un partage élargi des savoirs.

### **II.3. Les collectifs de vigneronns :**

Nous avons rencontré trois collectifs de vigneronns. L'un est adossé à une cave viticole, et les deux autres sont des syndicats viticoles.

**3SCED a impliqué l'Association des vigneronns d'Alsace, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alsace Nature, l'Université de Strasbourg et l'INRA de Colmar.**

### II. 3. 1. La cave Viticole de Wattwiller.

Pour la cette cave viticole, la réunion de travail a été initiée par un membre du groupe « Repère » qui est sénateur-maire. Nous avons rencontré le directeur de la cave, qui a évoqué un projet de transition vers une production exclusivement constituée de vins issus de viticulture biologique. Il a été difficile de déterminer s'il s'agissait là d'un choix fondé sur une prise en compte de l'environnement ou d'un projet d'image et à visée commerciale. Était-ce là un projet porté par le l'ensemble du collectif ou par quelques adhérents de la cave seulement ? Quoi qu'il en soit, l'idée a paru intéressante au directeur de la cave qui a fait appel à une personne consultante-étudiante pour la mettre en œuvre. L'action s'est déroulée en deux temps : la première étape a consisté en une assemblée générale destinée à présenter le projet et qui a rassemblé l'ensemble des vigneron, et une deuxième étape a consisté en une enquête par envoi d'un questionnaire aux vigneron avec demande de réponses écrites. Ce questionnaire comportait des questions auxquelles il fallait répondre par oui ou par non, et d'autres qui appelaient à des réponses plus ouvertes. Cette démarche n'a donné lieu qu'à très peu de retours écrits (moins de 20% des vigneron), et ceci avec des réponses dont les contenus étaient totalement inexploitable. Ce qui aurait pu être une dynamique intéressante est ainsi mort dès son deuxième pas ! Ce constat n'est en rien surprenant. Il montre, si besoin était, toute la difficulté d'une mobilisation collective qui aille au-delà de l'étape 1 ! Cela est fort dommage, au vu de l'intérêt de l'idée et de la forte motivation, voire de l'enthousiasme, du porteur du projet. L'ensemble des acteurs concernés en a été finalement déçu, et probablement démobilisé.

Entreprendre de tels projets apparaît donc très délicat, et requiert une méthode de travail, une animation professionnelle et un engagement significatif de l'équipe de porteurs-animateurs afin d'enclencher une dynamique effective et durable. La prise de risque dans ce genre de démarche est très importante pour le porteur — ici le directeur de la cave — qui peut en être déstabilisé par rapport au collectif de vigneron, mais aussi par rapport aux autres caves viticoles dont il ne faut pas oublier qu'elles restent des concurrentes. Une telle situation a été source de difficultés supplémentaires pour notre projet, dont la mise en œuvre et l'amélioration au vu de l'action en a été gênée, au moins dans un premier temps.

### II. 3. 2. Le syndicat viticole de Sherwiller :

Nous n'avons rencontré que trois vigneron de ce syndicat viticole (dont son président), au lieu du collectif au complet. Malgré ce mauvais début, un dialogue ouvert et de confiance s'est rapidement noué avec l'équipe d'animation qui a manifesté une réelle attente pour la mise en œuvre du projet « Repère ». Cette entrée a puisé l'essentiel de sa force dans les relations humaines qui avaient été « reconstruites » suite à huit années d'efforts en ce sens par la présidence de l'INRA de Colmar (2003-2011). Nous retenons de cette rencontre certains points-clefs. L'attente exprimée par l'équipe d'animation restait dans un registre traditionnel de demande, ou d'interaction, entre des vigneron et l'INRA, registre empreint de la nostalgie d'un modèle de relation plus étroite entre un INRA davantage technique et moins académique. Une telle posture était justifiée, au vu des apports de la recherche de l'INRA pour la viticulture alsacienne (en œnologie et pour le matériel végétal, tout comme en matière de protection contre les maladies), bien que ces apports remontaient à une vingtaine d'années... De ce fait, il semblait que la question des savoirs vigneron était vue au travers d'une demande de validation

**3SCED a impliqué l'Association des vigneron d'Alsace, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alsace Nature, l'Université de Strasbourg et l'INRA de Colmar.**

de faits par un expert reconnu, et ceci principalement à propos d'une viticulture labellisée « bio ». Pour nous, cette approche était tout à la fois réductrice car ne prenant pas en compte tous les savoirs, clivante car liée à une forme de viticulture unique, et ignorante de ce qui nous semblait la question essentielle : celle des modalités d'une production de savoirs fondée sur la relation entre l'homme, la vigne et son environnement. De ce fait, le projet «Repère » était perçu — et attendu — dans une perspective de sciences agronomiques apportant une validation d'expert, alors que notre projet considérait les sciences humaines et sociales comme son principal moteur.

### II. 3. 3. Le syndicat viticole de Westhalten :

Dès notre première rencontre, tous les vigneron de ce syndicat étaient invités, et vingt à trente d'entre eux (sur les soixante de l'ensemble du collectif), qui couvrent à eux seuls 60% des 300 hectares du vignoble du syndicat, ont répondu à cette invitation. Le président a très brièvement exposé le projet «Repère » et les membres de l'équipe, puis s'est placé ostensiblement sur un pied d'égalité avec tous les vigneron présents. Nous avons alors pu expliciter les enjeux et les attendus de notre projet à un collectif très interactif, et nous avons échangé ainsi nombre d'informations avec lui, au sein duquel d'évidents dissensus sont apparus lors de l'évocation des différents parcours de vie des participants. Cette alchimie quasi parfaite n'alla cependant pas sans questions, parmi lesquelles celle portant sur la méthode que nous allions employer — nous étions visiblement très attendus sur ce point. Cela dit, en fin de première séance, les vigneron nous ont demandé s'ils pouvaient inviter leurs parents à la prochaine réunion ! Cette première rencontre les avait donc amenés à comprendre d'emblée que notre travail s'inscrivait sur le temps long, et qu'il puiserait dans l'histoire professionnelle/de vie de chacun bien plus que dans des savoirs se contentant de colliger-des faits avérés ou démontrés.

Nous avons ainsi pu déployer un travail en collectif en nous appuyant sur les savoirs, leurs modes de construction et de transmission interprétés dans un cadre conceptuel proposé par Anne Moneyron de la formation par et des savoirs d'expérience. Par ailleurs, une analyse d'ordre épistémologique portait sur des questions relatives à la validation de ces savoirs : quand, où, pour qui, pour quoi faire et pour combien de temps deviennent-ils vrais ou légitimes ? Quelles articulations pouvons-nous tisser entre les savoirs individuels et collectifs ? Entre ceux qui ressortissent à un registre « profane » et ceux qui proviennent du monde académique ? Selon Bernard Ancori, la vérité ne peut être ici que celle d'un énoncé qui fait consensus parmi les acteurs. Si l'on suppose que ce consensus ne repose pas sur de mauvaises raisons (au sens où les acteurs y adhèreraient pour des raisons stratégiques : une adhésion qui serait non épistémique donc), les bonnes raisons (épistémiques) d'y adhérer ne peuvent tenir que si deux conditions sont réalisées : *i*) l'énoncé en question renvoie positivement à/est confronté positivement à une expérience de terrain (une confrontation positive avec le "réel"), ce qui nous mène à une conception correspondantiste de la vérité ; *ii*) cet énoncé n'est pas contradictoire avec d'autres énoncés, obtenus antérieurement, et qui ont fait l'objet d'un consensus (qui ont donc rempli la première condition). Lorsque la condition *ii* n'est pas remplie, *i. e.* lorsque l'énoncé nouveau est contradictoire avec des énoncés antérieurs, et que tous (l'énoncé nouveau et les énoncés antérieurs) font l'objet d'un consensus, on se trouve dans une situation analogue à celle décrite par T. S. Kuhn sous le terme d'"anomalie". Dans ce cas, la prime est donnée à l'énoncé nouveau et les énoncés antérieurs doivent être modifiés selon la règle de "mutilation minimale" énoncée par W. Quine et reprise par la sémantique des mondes possibles. Ce qui précède est vrai, quelle que soit la forme de savoir impliquée. Par

**3SCED a impliqué l'Association des vigneron d'Alsace, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alsace Nature, l'Université de Strasbourg et l'INRA de Colmar.**

ailleurs, il est clair que les vigneron et les acteurs académiques ont besoin d'un retour sur leurs savoirs pour avancer : il leur faut sans cesse revenir sur la condition *ii* ci-dessus, et agir en fonction de sa réalisation (on capitalise par accumulation) ou de sa non-réalisation (on avance, plutôt que de "capitaliser", par rupture qualitative). Du coup, la figure de l'expert ne peut être que collective : c'est nécessairement l'*ensemble* du groupe d'acteurs qui est "l'expert", sans distinction de principe entre acteurs académiques et non académiques. A un niveau plus fin de granularité, c'est-à-dire lorsqu'une question est d'ordre strictement technique, l'expert est un sous-groupe du groupe d'acteurs, voire un acteur isolé : ceux (celui) qui ont (a) les compétences requises pour répondre à une question strictement technique. C'est alors une vérité-correspondance qui fonctionne, mais ceci au sein d'une perspective plus globale qui n'est jamais, elle, d'ordre strictement technique<sup>3</sup>.

Nos réunions ont également vu l'expression de désaccords forts, mais heureusement exprimés et reconnus, et ont parfois débouché sur des sorties de séance sèches mais courtoises. Néanmoins, les porteurs de désaccords qui les rendaient ainsi manifestes sont presque toujours revenus, témoignant ainsi qu'ils avaient compris qu'il s'agissait d'exposer leur vision et de la discuter avec le collectif dans une dynamique de recherche-action. Nous avons ainsi tenu cinq séances auxquelles les vigneron ont été assidus, et qui ont vu un dévoilement progressif et inédit (selon le président du syndicat) de certains participants. Ces cinq séances ont débouché sur la co-construction d'un projet de mobilisation collective pour l'agro-écologie, porté par le président du syndicat et soumis au Ministère de l'Agriculture en vue d'obtenir un soutien financier.

Il est remarquable que sur une période de six à huit mois nous soyons arrivés à un engagement, écrit et signé sur les Casiers Viticoles Informatisés (CVI) des parcelles des vigneron, d'apporter des changements très significatifs de pratiques sur plus de 40 hectares du ban viticole<sup>4</sup>. Les démarches ainsi mises en œuvre sont strictement fondées sur les savoirs des vigneron du collectif qui s'engagent à stopper l'usage des herbicides sur ces 40 hectares (dès 2014), à développer conjointement une action de communication-formation centrée sur l'image des vigneron auprès du public et à co-construire — toujours sur la base des savoirs vigneron — un projet de réduction des intrants de synthèse pour le contrôle des maladies de la vigne. Si tout va bien, cette dernière étape du projet sera concrètement mise en œuvre au printemps 2017. (Pour plus de détails et d'analyse sur cette action, voir l'ensemble du rapport «Repère » et le projet CASDAR ci-joint)

---

<sup>3</sup> Par exemple, c'est bien le pilote qualifié qui est aux commandes de l'avion, et on ne va pas voter parmi les passagers pour cela, mais un avion n'existe jamais seul : il y a un aéroport (l'expert ici un groupe composé d'urbanistes, de spécialistes des grands équipements, etc) qui est toujours situé (l'expert est ici un groupe de riverains, d'écologistes, etc), et l'avion lui-même n'est pas construit de manière quelconque (l'expert est ici un groupe composé de spécialistes de l'ergonomie, du design, etc), et l'on peut convoquer à loisir toutes les dimensions pertinentes d'un processus global qui aboutit à ce qu'un avion vole. Le bagage de chacun de ces experts, et de tous ensemble, ne se réduit jamais à une batterie d'indicateurs, mais incorpore leur faculté de jugement qui doit permettre d'utiliser (ou non) ces indicateurs à bon escient (sinon, comme l'homme qui n'aurait qu'un marteau comme outil à sa disposition, tous les problèmes ressembleraient à des clous !). Et au bout du compte, la décision est toujours politique.

<sup>4</sup> Cette inscription sur les CVI est importante, car elle comporte les caractéristiques cadastrales complètes de chaque parcelle, de sorte que l'engagement du Syndicat viticole de Westhalten est vérifiable.

**3SCED a impliqué l'Association des vigneron d'Alsace, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alsace Nature, l'Université de Strasbourg et l'INRA de Colmar.**

### III. La Cellule d'Expertise Sociotechnique de l'Université de Strasbourg

Dans le projet 3SCED, nous avons prévu de construire des interrelations entre, d'une part, la Cellule d'Expertise Sociotechnique (CEST) de l'Université de Strasbourg, composée d'une quarantaine de membres académiques et non académiques à parts égales, et créée en mars 2010 par Bernard Ancori, alors vice-président « Sciences en Société » de cette université, et d'autre part, le Comité Local de Suivi (CLS) élargi qui avait pris le nom de « groupe Repère ». L'idée était ici de faire jouer les complémentarités entre la CEST, dotée d'une large légitimité académique de par les domaines très variés des nombreux experts qui en faisaient partie et le CLS qui avait fait ses armes sur un sujet très précis tout en construisant une dynamique de travail de groupe d'acteurs ayant fait ses preuves : l'apport des spécialistes en sciences humaines et sociales de la CEST compensait sa fragilité, inhérente à tout dispositif naissant, et l'expérience acquise par le CLS compensait la relative étroitesse des disciplines scientifiques qui y étaient représentées — toutes situées dans les sciences de la nature. La mise en commun des atouts respectifs de ces deux collectifs nous semblait donc de nature à favoriser l'émergence de dynamiques de co-construction ainsi qu'un regard réflexif sur ces dynamiques, gage d'une possible montée en généralité et donc d'une transférabilité potentielle de leurs acquis.

Une première réunion de partage d'expérience entre les deux collectifs a insufflé un enthousiasme évident au sein de la CEST, qui s'est attelée à définir un projet-pilote dans la thématique eau/environnement pour entamer son action. La CEST a auditionné plusieurs acteurs sur cette thématique, dont une personne en charge de la gestion de la qualité de l'eau sur un bassin viticole. Elle a pu ainsi produire une analyse fine de la situation alsacienne, car enrichie des perceptions du collectif, en mettant notamment en évidence une situation de conflit avéré entre cette personne et un agriculteur/viticulteur : placé en position dominante et dure au niveau local, ce dernier refusait tout changement de pratiques viticoles/agricoles, qui aurait pourtant permis de faire baisser le niveau de pollution avéré d'un cours d'eau local.

La CEST s'est arrêtée là, car Bernard Ancori n'a pas été reconduit dans ses fonctions de vice-président en décembre 2012, et son successeur à l'Université de Strasbourg, qui a pris ses fonctions en janvier 2013, n'a pas souhaité reprendre et relancer ce dispositif original de démocratie participative en matière de sciences et techniques. Ce dispositif a ainsi manqué du temps long nécessaire à la construction d'une relation de confiance parmi l'ensemble de ses membres, et donc indispensable à l'efficacité d'un tel dispositif<sup>5</sup>. Une leçon très importante est néanmoins à retirer de sa brève existence : le type de « forum hybride » que voulait constituer la CEST ne peut réellement fonctionner que *si tous ses participants sont personnellement intéressés* par les sujets sous examen ; la définition précise de ces sujets constitue donc une étape *préalable* à la construction de la composition d'un tel collectif, et l'erreur ici commise a été d'adopter la démarche inverse. D'où une certaine hésitation des représentants du monde associatif à proposer des sujets — ce qui était leur mission au nom de leur proximité avec le « terrain » —, d'où également l'absentéisme des représentants du monde politique, dont le rôle eût été de traduire en termes de décisions réglementaires les recommandations que la CEST aurait pu formuler dans le cadre des sujets ainsi traités. A l'extrême amont et à l'extrême aval de la dynamique prévue de

<sup>5</sup> Après son installation officielle le 12 mars 2010 par Alain Beretz, président de l'Université de Strasbourg, la CEST n'a pu se réunir qu'à trois reprises (12 mai et 16 juin 2011, 16 avril 2012) du fait de l'extrême difficulté de coordination des agendas de ses membres.

**3SCED a impliqué l'Association des vignerons d'Alsace, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alsace Nature, l'Université de Strasbourg et l'INRA de Colmar.**

la CEST, ces deux maillons cruciaux pour l'enclenchement et l'efficace de cette dynamique ont donc longtemps mal fonctionné, et l'apparente léthargie de la CEST qui s'en est suivie est sans doute à l'origine de l'abandon de cette expérience — alors même qu'elle débouchait enfin sur l'identification d'un sujet très prometteur dans le cadre de la thématique eau/environnement évoquée plus haut.

#### **IV. Sur le rôle des sciences sociales dans le projet**

Aborder pleinement un tel projet requiert de prendre en compte les questions à traiter dans toutes leurs dimensions et complexités, ce qui conduit à l'implication de certaines sciences humaines et sociales — notamment des sciences de l'éducation et de la formation, de la philosophie de la sociologie des sciences et des techniques et, *the last but not the least*, de l'éco-anthropologie. Mené sur le temps long, le travail du collectif conduit à la co-construction de questions au gré des multiples traductions nécessaires entre scientifiques de différentes disciplines, entre acteurs de différents mondes non académiques comme entre ces derniers et les représentants du monde académique. Cette co-construction vise à l'émergence d'un langage commun parmi cette pluralité et cette diversité d'acteurs, ainsi qu'à l'élaboration de produits qui sont autant d'incitations à des formes de reconnaissance pour le groupe. Ces étapes clefs comportent également des moments de repositionnement, lorsque le groupe fait le point afin d'effectuer un pas supplémentaire. Le schéma traditionnel serait alors de faire appel à un expert, mais le choix du groupe a plutôt consisté en la recherche de savoirs complémentaires, d'alliances et d'acteurs nouveaux, et ceci avec une règle impérative : le collectif doit toujours rester pilote du projet, même dans le cas où il ouvre son arène à un nouvel interlocuteur susceptible d'apporter un dissensus stimulant. Lors de ces moments essentiels mais fragiles — puisque les positions du collectif pouvaient à tout moment entrer en collision frontale avec celles, placées *a priori* à égalité, d'un invité-expert —, le rôle de l'animateur a été d'éviter tout retour vers le schéma traditionnel évoqué ci-dessus, quitte à dire en séance : « vous avez raison, mais je ne suis pas d'accord ». Cela dit, il est apparu qu'en fait ces nouveaux acteurs comprenaient vite le fonctionnement du groupe, y trouvaient peut-être avantage et assurément intérêt, puis acceptaient de s'y intégrer ou bien partaient. Rétrospectivement, depuis le début des travaux du CLS en 2003, c'est une contribution des sciences de l'éducation et de la formation qui a été la première entrée, à partir de 2006-2007. Puis une réflexion ancrée dans l'épistémologie et la sociologie des sciences a consolidé le travail à partir de 2010 (projet « Repère »), et enfin, courant 2013, Elise Demeulenaere, éco-anthropologue au Museum d'Histoire Naturelle de Paris, a rejoint notre collectif. La contribution des sciences humaines et sociales a donc été progressive, mais très constructive du fait d'avoir été portée par des acteurs/savoirs très divers, et d'apporter au collectif une précieuse dimension réflexive : si nous avons certes perdu une certaine production de savoirs de n'avoir pas été ainsi épaulés par les sciences humaines et sociales dès le début de l'histoire de notre collectif, cette même histoire de dix années est sans doute offerte aujourd'hui à une approche de type sociologique.

**3SCED a impliqué l'Association des vignerons d'Alsace, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alsace Nature, l'Université de Strasbourg et l'INRA de Colmar.**

## V. Le rôle et statut de l'expert dans notre démarche

Concernant le groupe de Westhalten, l'expert — un conseiller viticole (retraité) — avait une histoire commune de vingt à trente années avec le collectif et une reconnaissance certaine de sa part. La conduite de projet du groupe a été abordée en mêlant les sciences humaines et sociales évoquées plus haut et en mettant sciemment en retrait les aspects proprement agronomiques. L'expert est passé d'un rôle de « curieux », voire d'accompagnateur du collectif qu'il connaissait bien, à une posture critique dure lors de la troisième séance de travail. Alors que nous risquions ainsi une déstabilisation, les vignerons ont développé une argumentation construite, mêlant leur langage et un vocabulaire dérivé des sciences sociales et humaines qu'ils s'étaient appropriées, à l'encontre de l'expert (sans qu'aucun membre de l'équipe d'animation n'intervienne). A partir de cet instant, ils ont résolument pris en mains ce qui était leur projet ! Les prochaines étapes de ce dernier montreront si l'« expert » va accepter de s'engager dans ces travaux et y contribuer significativement, bien que d'une manière différente de celle du passé.

## VI. De la respiration des actions et des idées

Il était certainement utopique de penser qu'il serait possible de conduire notre projet « Repère » avec tel syndicat viticole plutôt qu'avec tel autre, avec telle personne-mémoire plutôt qu'avec telle autre. Et dans le fond, cela est heureux : loin de se cantonner à des environnements protégés, l'information diffusait rapidement dans tout le vignoble alsacien, où notre démarche s'est vue tour à tour critiquée, déformée et parfois louée. Certains opposants ne l'ayant pas bien comprise ont été identifiés, et il y sont restés opposés malgré nos actions proactives de communication-dialogue. A nos yeux, l'essentiel est que l'ensemble des actions et des points de contacts que nous avons pris au cours du projet « Repère » — y compris certains membres du Conseil Régional d'Alsace — ont ouvert notre action à de nouveaux réseaux d'acteurs. Ces réseaux sont ainsi devenus des points d'entrée pour les conceptions portées par le projet, mais aussi des sources de retours vers notre collectif, *via* l'AVA, Alsace Nature et les vignerons. Ils constituent également des caisses de résonance à l'origine de la dissémination et de l'appropriation de ce que nous pensons être une vision innovante de la fabrication des connaissances, appuyée sur l'ensemble des savoirs et donnant une égale légitimité à tous dans le cadre d'une recherche-action dont les règles sont maîtrisées. Enfin ces réseaux sont des lieux de débats et de consolidation du rôle de la recherche dans les domaines des sciences humaines et sociales comme dans celui des sciences et des techniques agronomiques dont la posture se voit ainsi renouvelée.

## VII. La question de la valorisation (reconnaissance) des résultats, des actions des individus, des collectifs. S'agit-il d'une empreinte, d'un penser ou autre chose, plus ou moins, qui est attendu et par qui et pour qui et pour quoi?

Citons : « Les résultats obtenus doivent être reconnus aussi bien par les différentes parties prenantes que par le monde académique, ce qui ne se fait pas sans difficulté. » Comment faire reconnaître nos

**3SCED a impliqué l'Association des vignerons d'Alsace, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alsace Nature, l'Université de Strasbourg et l'INRA de Colmar.**

engagements, nos actions, nos participations, nos produits ? Quoi qu'on en dise, les institutions de la recherche ne reconnaissent *que* les productions académiques, et cette règle pèse d'un poids très lourd dans la notoriété et les carrières des chercheurs. Comment publier et dans quel registre est une question qui n'a pas encore trouvé de réponse. Le monde de la recherche déploie force actions et arguments, et cela depuis longtemps, pour expliquer au public l'importance, et dans le fond il amplifie le monopole, de la valeur « publication » et ne comble pas vraiment les attendus de la société, au sens large. Le résultat de cette démarche consiste en un accroissement continu des exigences vis-à-vis des acteurs impliqués, voire un sous-engagement d'acteurs qui auraient le potentiel requis et le désir de s'engager dans une autre philosophie de la recherche et d'autres types de projets que les seuls actuellement valorisés par les institutions académiques. A cet égard, sans qu'il soit question de les ériger en modèle standard de la recherche à l'INRA, les métaprogrammes INRA représentent une réelle respiration et une ouverture bienvenue. Il semble néanmoins que les questions du nombre réel de candidats à ce type de projets et des registres de valorisation méritent réflexion.

Le problème est encore plus complexe pour les partenaires non académiques engagés dans ce type de projet. Quelle unité de valeur, constitutive d'une sorte de métrique de la reconnaissance, pourrait bien exister pour ce type d'acteurs ? Lorsque ces derniers — personne ou association — sont dans leur posture traditionnelle de contradiction et de blocage, le public le comprend très bien et les conforte même assez souvent dans les types de rôles qu'il s'attend à les voir jouer. Mais à l'inverse, essayer d'expliquer que vous avez voulu changer le cours des choses en vous engageant dans une recherche-action est apparemment une entreprise vaine, car à ce jour une telle démarche n'est gère audible ni traduisible auprès du public. On nous dit alors : « mais de toutes façons à la fin on fera du bio en viticulture et partout. A quoi vous aurez servi ? » ; ou encore : « nous, Ecophyto 2018, on s'en occupera fin 2017, et si personne ne bouge, eh bien on n'aura pas de souci ». Telles sont, citées *in extenso*, certaines remarques qui nous ont été adressées — dure réalité et contrastes réducteurs !

Avant le projet « Repère », notre collectif avait publié deux articles dans des revues scientifiques, l'une dans un registre multidisciplinaire (*PLOS Biology*) et à très fort facteur d'impact, l'autre dans une revue de sciences humaines (*Futuribles*), à faible facteur d'impact comme la majorité des revues en sciences humaines et sociales, ce qui laisse perplexe au regard des attentes et des enjeux. Certes, les acteurs non académiques de notre collectif ont considéré ces publications comme de réelles marques de reconnaissance et d'accomplissement. Mais quel est l'impact de ces articles auprès du public ? Quelles significations et légitimités se voient ainsi conférées à ces acteurs aux yeux de leurs associations respectives ? Question aigüe posée par 'un *public engagement*' tellement attendu et redouté à la fois, et finalement pas si souvent mis en acte que cela !

Notons cependant qu'en ce qui concerne le projet du syndicat viticole de Westhalten, il y a bien là une forme de reconnaissance et de validation de la méthode et du projet « Repère » au sein du collectif d'animation. Mais quelle reconnaissance ce collectif obtient-il à l'extérieur ? La question est ici rendue complexe par le fait qu'il s'agit de porter un message centré sur la dynamique de groupe que les vigneron·nes du syndicat se sont bien appropriée, bien qu'ils soient davantage habitués à obtenir des résultats sur le terrain. Or, ce sont précisément des changements visibles sur le terrain qu'apporte le projet, et ceci sur plus de 40 hectares qui figurent autant de lieux d'explication et de démonstration-reconnaissance du changement accompli. Vu sous cet angle, le cercle vertueux que nous recherchons entre faits avérés et méthodes de travail paraît bien enclenché. Mais cela constitue-t-il pour autant un indicateur de reconnaissance et de légitimité ? La seconde priorité du syndicat viticole de Westhalten

**3SCED a impliqué l'Association des vignerons d'Alsace, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alsace Nature, l'Université de Strasbourg et l'INRA de Colmar.**

concerne la co-construction d'un projet de communication-formation centré sur l'image des vignerons auprès du public, cette image englobant aussi bien le métier de vigneron que les interrelations entre viticulture et environnement. Le syndicat peut espérer ici bénéficier d'une forme de reconnaissance de la part du public puis, par résonance, au travers des réseaux. Cependant, tout cela ne va pas sans risque, puisque la réussite de cette démarche suppose que l'expérimentation dans les vignes porte ses fruits et que les deux autres volets du projet du syndicat portent également leurs fruits auprès du public. Au cours du projet « Repère », les vignerons se sont appropriés la notion de projet collectif et ont réfléchi à des formes innovantes d'indicateur, et il est pour eux clair qu'un projet peut réussir ou échouer, mais il n'en va pas nécessairement de même pour le public.

Sans être véritablement résolue au niveau général, la question de la reconnaissance et de la validation trouve donc des réponses partielles dans des registres divers. Depuis les débuts de la « révolution verte », c'est peut être la première fois qu'un enjeu est nettement défini dans le registre purement agronomique, y compris avec des indicateurs de mesure. Et pourtant, aucune véritable réponse n'est aujourd'hui à la hauteur de cet enjeu, ni sur le plan conceptuel ni sur celui d'une mise en œuvre aux échelles pertinentes dans le temps et dans l'espace. En définitive, si l'on se penche sur l'histoire des sciences et des sociétés, on y voit la naissance de paradigmes nouveaux avec leurs formes propres de légitimation et leur médiatisation par des revues scientifiques ou des journaux grand public. Est-ce à dire que l'émergence raisonnée d'un nouveau paradigme en matière de production et de diffusion des connaissances, faisant place à des savoirs non académiques aussi bien qu'académiques là où cela paraît pertinent, passerait aujourd'hui par la construction d'un nouvel espace et de nouvelles modalités de validation et de communication ?

## VIII. Conclusion-réflexion-personnelle

A l'animation de ce groupe et de cette recherche-action quelles conclusions me viennent. La première conclusion a trait à la reconnaissance, évaluation, expertise et au 'penser'. La recherche-action telle que conduite par notre groupe repère, et probablement plus largement les projets conduits dans le cadre de repère restent en frontière ou entrent de plain-pied dans un nouveau paradigme. Seuls les deuxièmes apportent ce 'penser autrement' attendu. Le projet repère a offert cet espace-temps de légitimité pour penser autrement, identifier les nœuds pour un changement de paradigme, quand cela est le futur. Du coup, le niveau de conception, de coordination et de déclinaison et d'expertise-analyse est plus approprié au niveau national, tout en s'appuyant sur des réalités ancrées dans les territoires, avec les porteurs d'enjeux, avec ceux qui sont concernés. A chaque étape, il appartient à tous d'intégrer cette complexité nécessaire à une relation homme/environnement différente et qui ne saurait être comprise ou validée par une approche descendante des savoirs (je pense aussi au rejet du projet Casdar de Westhalten).

La seconde, et sûrement essentielle, car cela relève de la démarche, de la méthode (*pas de la méthodologie*) est que la recherche-action avec un groupe de personnes assidues et en fort dissensus est transformatrice et sur le temps long. Dans le sens où la (ma, leur) pensée est pétrie, transposée, très différente de celle, surfacique parfois, initiale. Cela veut donc aussi dire que cet agir forme. En conséquence, il est donc possible de guider, préparer, transmettre à d'autres porteurs candidats pour les amener à éviter quelques écueils-difficultés, et dépasser la deuxième rencontre (voir ci-dessus)

**3SCED a impliqué l'Association des vignerons d'Alsace, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alsace Nature, l'Université de Strasbourg et l'INRA de Colmar.**

même si la suite sera difficile : la durabilité de l'effort est transformatrice. Le contenu des projets, les grains de contribution des savoirs et des acteurs se sont significativement affinés au cours du projet repère. Il y a généralité possible même si elle serait différente, car ce sont les hommes-pensées qui sont le matériau, plus que la question qui les mobilise.

## **IX. Bilan financier**

Pour ce qui concerne la partie financière, l'AVA a avancé les montants et pleinement joué le jeu, ainsi que permis le recrutement pour six mois de Yann Poeta, titulaire d'un Master en épistémologie et histoire des sciences et des techniques. Alsace Nature comme la Chambre de Consommation d'Alsace ont encaissé leur part de financement sans répondre à aucune de nos sollicitations à contribuer à l'action collective. L'Université de Strasbourg a consacré une partie du budget à l'action écoutée, et le reliquat devrait financer un stage d'étudiant en Master (2014) sur la prolongation du projet « Repère ». L'INRA a dû abonder les montants dévolus au projet pour un montant supplémentaire de 3Keuros (à partir des métaprogrammes), et pourtant une partie des prestations dues à Anne Moneyron pour sa contribution au projet resteront impayées. Le financement global alloué par le Ministère était à la hauteur des besoins du projet, mais il a très certainement été mal réparti entre les différentes parties-prenantes.

## **X. Publications, actes, colloques, rencontres officielles citant le projet repère et projets ou produits issus du projet repère et suite.**

. Anne Moneyron, Olivier Lemaire, Jean E. Masson. Une expérience d'interaction science-société. Consolider la recherche en s'appuyant sur les savoirs profanes, la complexité et l'engagement sur le temps long. *Futuribles*, 383, mars 2012.

. Actes de la Séance de débat de l'OPECST à l'Assemblée Nationale du 19.11.2012.

. Article de presse dans le journal le Paysan du Haut-Rhin décrivant le projet repère et le projet de mobilisation collective pour l'Agroécologie, 2013. [Article joint](#).

. Bernard Ancori, « La production et la circulation des connaissances scientifiques et des savoirs profanes dans nos sociétés techniciennes », in *La circulation des savoirs. Interdisciplinarité, concepts nomades, analogies, métaphores*, F. Darbellay (éd.), Editions scientifiques internationales Peter Lang, Berne, 2012, p. 203-240.

. Bernard Ancori « Communication, cognition et créativité dans les sociétés de la connaissance. A propos de deux dilemmes », soumis à *Nouvelles perspectives en sciences sociales. Revue internationale d'analyse complexe et d'études relationnelles*.

**3SCED a impliqué l'Association des vignerons d'Alsace, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alsace Nature, l'Université de Strasbourg et l'INRA de Colmar.**

. Présentation orale par B. Ancori : Pour des pratiques viticoles soucieuses de développement durable : l'apport des sciences humaines et sociales Bernard Ancori, Jean Masson, Anne Moneyron. Actes du colloque RVVS 1-2 juillet 2013 (<https://colloque.inra.fr/rvvs2013/Programme2>). Résumé joint.

. Poster. Du projet REPÈRE au Métaprogramme ZINNLE, Anne Moneyron, Elise Demeulenaere, Frank Hausser, Bernard Ancori, Le groupe Repère, Jean E. Masson. Actes du colloque RVVS 1-2 juillet 2013 (<https://colloque.inra.fr/rvvs2013/Programme2>). Résumé joint.

. Audition de J.E. Masson et C. Noiville, Présidente du CEES, par la Fondation Concorde, composée d'universitaires, d'élus, d'experts, de représentants d'agriculteurs, personnes issues du monde de l'industrie agroalimentaire etc. 13 mai 2013, Paris. OGM, lieux de débats et forme de débats, quels acteurs enrôler, repère et méthode de travail en groupe d'acteurs en désaccord ont été discutées comparant une instance nationale, le CEES et un groupe ancré dans un territoire. Note résumée auprès de la fondation.

. Présentation du projet REPÈRE et du projet dérivé de Westhalten présenté par J.F. Lallemand, président du syndicat, devant le Conseil d'Administration de l'AVA. Septembre 2013. Présentation jointe

. Projet SmaCH du metaprogramme financé par l'INRA pour 2014-2016: ZINNLE ou ECOSAVOIRS VIGNERONS ET CO-CONSTRUCTION DU CHANGEMENT EN AGRO-ÉCOLOGIE. Porteur : J.E. Masson. (<http://inra-dam-front-resources-cdn.brainsonic.com/ressources/afile/238356-dac45-ressource-lettre-info-smach-1.html>). Projet joint.

. Projet soumis à l'appel d'offres Casdar du Ministère de l'Agriculture : Mobilisation collective pour l'Agroécologie : ECOSAVOIRS VIGNERONS ET CO-CONSTRUCTION DU CHANGEMENT DE PRATIQUES VITICOLES A GRANDE ECHELLE. Porteur : J.F. Lallemand, président du syndicat viticole de Westhalten. Projet joint.

. Colloque Métaprogramme SMACH INRA, 17 et 18 décembre 2013 au cours duquel le projet ZINNLE a été présenté et discuté (<http://www.smach.inra.fr/Evenements/gestion-durable-de-la-sante-des-cultures>). Présentation jointe.

### **A venir :**

. Présentation par J.F. Lallemand du projet du syndicat de Westhalten devant la commission technique du Conseil Interprofessionnel des Vins d'Alsace (<http://www.vinsalsace.com/>).

. Rencontre entre la Fondation de France et J.E. Masson pour partager sur les formes de management de projet. Eventuelle soumission d'un projet à ladite fondation courant 2014 (<http://www.fondationdefrance.org/Nos-Actions>).

. Réunion de travail avec la direction du parc du ballon des Vosges pour discuter des prolongations du projet repère de Westhalten à d'autres syndicats viticoles et des articulations possible avec la gestion des forêts et des espaces Natura 2000.

**3SCED a impliqué l'Association des vignerons d'Alsace, la Chambre de Consommation d'Alsace, Alsace Nature, l'Université de Strasbourg et l'INRA de Colmar.**

. Réunion de travail avec le RAC de Changins, Suisse, suite aux premiers échanges de courriers. Objectif est de donner une dimension transfrontalière au projet et de mobiliser des étudiants en formation sur la question de l'enherbement des vignes, et peut être plus, je pense au management de projet et à la mobilisation de collectifs sur le terrain.

. Mise en œuvre sur le terrain du projet ZINNLE avec un arrêt des herbicides dès le printemps 2014 et pour 3 ans et une mise en place de plantes aux propriétés allélopathiques et couvrant le sol et la suite, c.f. projet !

. Ecriture collective par le groupe repère d'une publication.

.Les travaux réalisés avec les vignerons ont montré que les modes de formation étaient une clef de la démarche agroécologique et que les savoirs produits autant que leur mode de production pourraient contribuer à redessiner la formation des vignerons mais aussi la formation des formateurs. Dans ce sens, des travaux seront entrepris avec notamment une contribution en juillet 2014 au colloque SupAgroFlorac : agroécologie, savoirs, pratiques et transmission. <http://www.colloque-supagroflorac.fr/savoirs-agroecologiques>.

Pour le groupe, Jean E. Masson, Janvier 2014